

## **Préavis d'adjudication de contrat de services éducatifs (technicien CBRN) pour le ministère de la Défense nationale**

### **1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)**

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du marché au fournisseur présélectionné.

### **2. Définition du besoin**

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin de services visant la conception, le développement, la préparation, la coordination et l'exécution d'un programme de certification CBRN compatible avec les normes du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Ce programme à temps partiel doit permettre de délivrer aux étudiants un certificat de technicien CBRN avec tous les crédits collégiaux correspondant au niveau du certificat.

### **3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences minimales essentielles)**

Chaque fournisseur intéressé doit montrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- O1) être reconnu comme l'un des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario;
- O2) être en mesure d'offrir les cours dans un rayon de cinquante kilomètres (50 km) autour de Trenton, en Ontario;
- O3) avoir une faculté des sciences appliquées;
- O4) être en mesure de prouver son expérience dans la création d'un programme menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme au cours des cinq (5) dernières années;
- O5) être en mesure de montrer que le collège a conclu des ententes de transfert avec d'autres établissements et que ces ententes sont en vigueur.

### **4. Applicabilité des accords commerciaux au marché**

Le présent marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord sur le commerce intérieur (ACI);
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

## **5. Justification du recours à un fournisseur présélectionné**

Le Loyalist College est le seul collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui soit situé dans un rayon de cinquante kilomètres (50 km) de 8<sup>e</sup> Escadre Trenton et qui possède à la fois une faculté de sciences appliquées, des ententes de transfert avec d'autres établissements et la capacité de créer un programme de certificat.

## **6. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État***

Une exception au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6(d), car « (...) le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

## **7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité**

Les exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité sont invoqués en vertu de :

- l'article 1016 (Procédures d'appel d'offres limitées) de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA);
- l'alinéa 12(a) de l'article 506 (Procédures de passation des marchés publics) de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

## **8. Droits de propriété intellectuelle**

Toute propriété intellectuelle originale découlant du marché proposé sera dévolue à l'entrepreneur.

## **9. Durée du contrat proposé**

On entend octroyer un contrat pour la mise sur pied d'un programme de certificat de technicien CBRN comportant huit (8) périodes d'option pour l'offre du premier semestre et du deuxième semestre, soit quatre (4) ans.

## **10. Coût du contrat proposé**

À déterminer.

## **11. Nom et adresse du fournisseur présélectionné**

Loyalist College  
Route Wallbridge-Loyalist  
C.P. 4200  
Belleville (Ontario) K8N 5B9

## **12. Droit du fournisseur de soumettre un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les biens, services ou travaux de construction décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur satisfait aux exigences énoncées.

## **13. Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités**

La clôture de la période de présentation des énoncés de capacités est fixée au \_\_\_\_\_, à **14 h (HAE)**.

## **14. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous :  
Sarah Berrea, DC Svc 4-3-2  
Ministère de la Défense nationale  
sarah.berrea@forces.gc.ca